Analyse Systémique des Pratiques Professionnelles

Fiche de présentation

L'analyse systémique des pratiques professionnelles est une démarche réflexive qui s'appuie sur la **théorie des systèmes et les théories de la communication**. Elle considère qu'une situation rencontrée par un professionnel ne peut être comprise uniquement du côté de la personne accompagnée. Il est nécessaire de la replacer au sein du système habituel de la personne en prenant en compte l'ensemble des interactions qui la lient à son environnement.

1. Fondements Théoriques

La démarche repose sur les piliers de la théorie de la communication, des outils de la seconde cybernétique et de l'approche offerte par les objets flottants.

2. Objectifs de la démarche

L'ASPP vise à transformer le regard du professionnel pour :

- **Sortir de la pensée linéaire** (cause-effet simpliste) pour adopter une **pensée complexe**.
- **Identifier les "boucles de rétroaction"** qui maintiennent une situation dans l'impasse.
- **Favoriser la distanciation** émotionnelle et intellectuelle vis-à-vis d'une situation problématique.
- **Développer une posture de co-responsabilité** plutôt que de chercher un "coupable" unique.

3. Méthodologie d'analyse (Processus type)

Une séance d'analyse systémique suit un cheminement inter actif entre les participants et l'intervenant.

5. Intérêts pour les professionnels

- **Réduction de l'épuisement professionnel :** Moins de sentiment d'impuissance face à des situations bloquées.
- **Amélioration de la communication :** Meilleure compréhension des non-dits et des besoins relationnels.
- **Flexibilité :** Capacité à inventer des solutions alternatives plus créatives.

Note importante : L'ASPP ne cherche pas à "résoudre" la situation comme une équation mathématique, mais à **donner du sens** à la complexité pour redonner au professionnel une marge de manœuvre et une liberté d'action.

Tarif : 80 € / séance – cycle de 5 séances = 400 € pour une année – EN VISIO / groupe de 5 personnes

Anne ROCHET, psychopraticienne : Vendredi 6/11 - 18/12 – 22/01 – 12/03 et 14/05 de 9h à 11h

Angélique TRAIN, psychopraticienne : lundi 2/11 – 7/12 – 18/01 – 15-03 et 3/05 de 18h30 à 20h30